

MERCREDI

Mars / Avril 2026

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre Ville
Cigales et Grillons

**Centre
ville**

Nom des responsables légaux :

1^{er} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

2^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

3^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

Adresse complète:

Tél : Tel Portable :

Adresse Mail :@.....

Merci de remplir pour l'année scolaire 2025/ 2026 une fiche de renseignements sanitaires.

Imprimé disponible au bureau de Cigales et Grillons.

	Mars / Avril 2026								
	(Cochez les cases correspondantes aux accueils souhaités et indiquez les horaires)								
Mercredi	04	11	18	25	01	08	15	22	29
Heure d'arrivée	h....	h....	h....	h....	h....	h....	V A	V A	h....
Matin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	C A N C	C A N C	☐
Après-midi	☐	☐	J.Complète	☐	J.Complète	☐			☐
Heure de départ	h....	h....	h....	h....	h....	h....	E S	E S	h....

Tarif	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre
Matin : 29,80 €			
Après-midi : 30,80 €			
Journée : 34,50 € (matin + après midi)			

Choisissez votre mode de règlement :

☐ Par chèques

(à l'ordre de « Cigales et Grillons »

+ précisez au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

☐ Par carte bancaire :

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15

☐ Par chèques vacances ANCV ou ANCV Connect

☐ Par TICKETS CESU papier uniquement

A.....

Signature

Le

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

MERCREDI Mars - Avril 2026

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre Ville
Cigales et Grillons

**Centre
Ville**

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles d'Orléans ou autres.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Lieux :

Lieu d'accueil

Ass. Cigales et Grillons
18 Bvd Aristide Briand
45000 ORLEANS
Tel : 02.38.42.15.22

Jours et Horaires d'accueil :

L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire (sauf si mercredi férié).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil échelonné (garderie incluse dans le tarif) à partir de 07h30 et jusqu'à 18h30.

L'inscription est également possible en demi-journée avec repas :

Matin avec repas : de 09h00 à 13h15. Départ échelonné entre 13h15 et 14h00

Après-midi avec repas : de 11h45 à 17h00. Arrivée échelonnée possible entre 11h45 et 12h15

Le déjeuner est pris dans les locaux de l'Accueil de Loisirs

Une fois par mois ou par période, **l'inscription à la journée sera obligatoire** afin de réaliser des sorties avec tous les enfants. Ces dates seront identifiées à l'avance sur les bulletins d'inscription.

Restauration :

Le déjeuner est inclus et sera pris sur place en liaison chaude.

Le goûter est inclus pour les inscriptions à la journée et en après-midi.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions se font auprès de Cigales et Grillons.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur le site Internet www.cigalesetgrillons.com

* Toute inscription est considérée comme définitive et non modifiable.

* **La date limite d'inscription est fixée au dernier mercredi du mois pour le mois suivant et est sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement** (40 enfants maximum, 20 places pour les enfants de moins de 6 ans).

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

* Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée (non obligatoire sur toute la période).

Les tarifs : Les Tarifs indiqués sont sans aide de la commune d'Orléans et sans aide de la CAF.

Barème 2026	Enfants école d'Orléans	Enfants Extérieurs
Tarif mercredi matin avec repas	29,80 €	29,80 €
Tarif mercredi après-midi avec repas	30,80 €	30,80 €
Tarif mercredi journée complète	34,50 €	34,50 €

Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

☐ Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)

☐ Par carte bancaire (nous contacter)

☐ Par chèques Vacances ANCV ou ANCV Connect ☐ Par TICKETS CESU papier uniquement

* Annulation ou modification :

* Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).

* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

* Aucune modification ne sera acceptée et les absences ne sont pas remboursables.

* En cas d'annulation due à des événements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.